

MAIN | FILM

ENGAGEMENT

ÉQUITÉ

DIVERSITÉ

ET INCLUSION

Version : mai 2025

INTRODUCTION

MAIN FILM s'est engagé, en février 2019, à mener une réflexion profonde autour d'enjeux relatifs à l'Équité, la Diversité et l'Inclusion (EDI). Un comité permanent interne composé de membres de l'équipe et du conseil d'administration a été constitué. En février 2020, un comité consultatif réunissant 12 artistes proches de Main Film et issues des communautés sous représentées a été mis sur pied pour s'exprimer sur l'accès aux ressources ainsi qu'aux barrières existantes dans le milieu du cinéma québécois.

Ce travail de groupe, qui a duré plus d'une année, a abouti à la rédaction du présent document, qui affirme l'engagement de MAIN FILM à assurer un service aux membres et un environnement de collaboration qui favorise l'inclusion, l'équité et l'accessibilité.

Ce document a pour objectif de vivre dans le présent et d'évoluer avec le temps.

Cet engagement est une responsabilité individuelle et collective. Il concerne l'entièreté des membres de notre communauté.

Le comité permanent a pour mission d'assurer le respect des valeurs partagées et d'apporter une attention particulière à l'évolution des bonnes pratiques afin qu'il fasse partie intégrante de la philosophie de l'organisme.

Un glossaire en annexe est disponible pour une définition des différents termes employés.

Comité rédactionnel :

Équipe interne : Leïla Oulmi et Miryam Charles

Membres du conseil d'administration : Emmanuel Hessler, Lamia Chraïbi, Pascale Rony et Marion Chuniaud.

Avec le soutien de Rose-Anne St-Paul et Amanda Vincelli (consultantes EDI) dans le cadre de la mesure CSMARI de l'AAMI.

PRINCIPES EDI DE MAIN FILM

MAIN FILM reconnaît que ses bureaux sont situés en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. En effet, Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses premières nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. MAIN FILM dessert également les artistes établis dans l'ensemble de la province du Québec (pour en savoir plus sur les noms autochtones des territoires, visiter native-land.ca). C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les peuples autochtones et allochtones.

MAIN FILM reconnaît qu'au sein des communautés artistiques, comme ailleurs, l'oppression systémique assure la marginalisation et la discrimination de groupes sociaux avec ou sans le soutien des structures et des institutions d'une société. Elle fait notamment obstacle au développement et la visibilité significative des artistes des communautés sous-représentées. Elle prive les individus d'un accès équitable aux opportunités et aux ressources en raison de leur race, leur nationalité, leur genre, leur sexualité, leur statut économique, leur religion et leur capacité physique.

MAIN FILM reconnaît une valeur égale à toutes les formes d'expressions artistiques et culturelles; et croit que la diversité des pratiques artistiques, des voix et visions distinctes des artistes enrichit le paysage culturel.

MAIN FILM reconnaît que l'oppression systémique se manifeste sous plusieurs formes telles que : l'accès inégal aux opportunités, les micro-agressions, l'insensibilité culturelle, l'appropriation culturelle, le harcèlement psychologique ou physique, le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transmisogynie, le capacitisme, et le langage péjoratif.

MAIN FILM reconnaît que la présence de ses formes d'oppression systémique au sein de son centre ne peut être que limitée par un effort constant et conjoint.

ENGAGEMENTS

En conséquent, MAIN FILM s'engage à mettre en œuvre les moyens et ressources nécessaires en :

1. **Créant des programmes de soutien et activités de réseautage spécifiques aux besoins identifiés des artistes des communautés sous-représentées.**
2. **Renforçant la collaboration et créant de nouveaux partenariats avec des organismes qui soutiennent et valorisent les communautés sous-représentées afin de bonifier nos actions communes.**
3. **Mettant de l'avant les artistes des communautés sous représentées, et créer des espaces d'échanges et de partages dédiés.**

Un plan d'action listant nos initiatives depuis 2020 et permettant de concrétiser nos engagements a été préparé par le comité permanent EDI de Main Film et est disponible en annexe 3.

MAIN FILM s'engage à créer un environnement d'écoute et de respect mutuel afin que toute personne puisse se sentir en sécurité et contribuer positivement au développement de MAIN FILM et de la communauté en :

4. **Favorisant une représentation juste et équitable des communautés sous-représentées au sein de MAIN FILM, entre autres au sein du conseil d'administration, des employé·e·s, des membres des jurys, des artistes-instructeur·ice·s et des membres de MAIN FILM.**
5. **Sensibilisant les membres du conseil d'administration, les employé·e·s, les jurys, les artistes-instructeur·ice·s et les membres de MAIN FILM aux enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion, aux biais inconscients, à l'oppression systémique.**
6. **S'assurant que l'engagement d'Équité, de Diversité et d'Inclusion est respecté, mis à jour et révisé régulièrement. Cette responsabilité est conjointement partagée par la direction, les collaborateur·ice·s et le conseil d'administration de MAIN FILM.**
7. **MAIN FILM s'attend à ce que ses membres, collaborateur·ice·s, membres de jury, artistes-instructeur·ice·s, employé·e·s, membres du conseil d'administration et tout·e·s participant·e·s aux activités de l'organisme adhèrent à cet engagement et favorisent sa mise en œuvre.**

CONTACTER LE COMITÉ

Cet engagement a pour objectif de vivre dans le présent et d'évoluer avec le temps.

Il est mis à votre disposition dans un esprit collaboratif, vous invitant à le faire évoluer et l'enrichir.

Vous pouvez contacter le comité permanent EDI par courriel aux adresses suivantes :

edi@mainfilm.qc.ca

directeur@mainfilm.qc.ca